

Jeudi 4 février 2021

## Intéressement de Performance Opérationnelle

Ce jeudi 4 février s'est tenue la réunion de la commission de suivi de l'IPO entre les OS et la Direction.

L'intéressement de performance opérationnelle (IPO) fait partie, avec l'intéressement financier, de l'accord d'intéressement signé pour trois ans par les partenaires sociaux en juin 2020.

Pour l'année 2020, l'IPO repose sur trois critères que sont :

Un critère qualité : % de réclamations fondées

Un critère de satisfaction client : le NPS (Net Promoter Score)

Un critère sécurité : le nombre d'accidents déclarés

Pour chacun des 3 critères un seuil de déclenchement et un seuil max sont définis (cf. tableau ci-dessous).

L'atteinte du seuil de déclenchement déclenche la rétribution qui croît linéairement jusqu'au seuil max.

L'atteinte du seuil max déclenche également le paiement d'un bonus (cf. tableau ci-dessous).

Critères IPO 2020	Seuil de déclenchement	Seuil Max	Valeur du critère en € par trimestre	Bonus en € par trimestre
Satisfaction Client (NPS)	5	23	200 €	40 €
Qualité	1	0,64	200 €	40 €
Sécurité	8	1	200 €	80 €

Le calcul du montant de l'IPO est réalisé par trimestre, il est acquis en fin trimestre et se cumule sur l'année pour être payé en Mars.

Pour le calcul de l'IPO 2020, seul le résultat des deux derniers trimestres est retenu car l'accord n'a été signé qu'en juin 2020.

### Résultats IPO 2020 :

Satisfaction Client (NPS)	Seuil de déclenchement	Seuil Max	Résultat	% de réalisation	Montant en €	Qualité	Seuil de déclenchement	Seuil Max	Résultats	% de réalisation	Montant en €	Sécurité	Seuil de déclenchement	Seuil Max	Résultats	% de réalisation	Montant en €
Trimestre 3	5	23	53	266,7%	240 €	Trimestre 3	1	0,64	0,66	93,5%	187,0 €	Trimestre 3	8	1	6	28,6%	57,1 €
Trimestre 4	5	23	22	94,4%	188,9 €	Trimestre 4	1	0,64	0,63	102,8%	240,0 €	Trimestre 4	8	1	6	28,6%	57,1 €
Année 2020					428,9 €	Année 2020					427,0 €	Année 2020					114,3 €

**Total IPO 2020 : 970,21 €**

Remarque : Si vous placez tout ou partie de votre IPO sur le PEE, l'entreprise abonde à hauteur de 2€ pour 1€ placé à concurrence de 850 €uros net par an.

**La CFE-CGC est à vos côtés et vous défend.**

**Cadres, Agents de Maîtrise, Techniciens interrogez-nous.**

Contacts : Thierry Leroy – Muriel Bagieu - François Descamps – Frédéric Bouvier – Xavier Duriez

[cfe-cgc-roquette@orange.fr](mailto:cfe-cgc-roquette@orange.fr)